

La Journée légale de travail réduite à huit heures

Paul Lafargue



L'Égalité, L'Égalité des 26 février, 05 et 12 mars 1882, Paris, 1882

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

LA JOURNÉE LÉGALE DE TRAVAIL RÉDUITE À HUIT HEURES

I

Le premier congrès de l'Internationale, le Congrès de Genève de 1866, déclara que « la condition première, sans laquelle toute tentative d'amélioration et d'émancipation échouerait, est la limite légale de la journée de travail. Cette limitation s'impose afin de restaurer la santé et l'énergie physique des ouvriers, et de leur assurer la possibilité d'un développement intellectuel, des relations sociales et une action politique. Le Congrès propose que la journée légale de travail soit limitée à huit heures. Cette limite est demandée par les ouvriers des États-Unis, et le vote du Congrès l'inscrira sur le programme des classes ouvrières des deux mondes. » Le Congrès régional de Paris et le Congrès national du Havre, fidèles à la tradition de l'Internationale, ont inscrit à la tête de la partie économique de notre programme minimum : — « Réduction légale de la journée de travail à huit heures pour les adultes. »

L'intervention de l'État pour régler la journée de travail est, pour les économistes libertaires, le renversement de tout ordre social. Léon Faucher, un des grands prêtres de l'Église économique, écrivait : « Les gouvernements, inspirés par une fausse philanthropie, ont cru pouvoir se poser en régulateurs du travail. Ils ont commencé par limiter celui des enfants... Le gouvernement français, abîmé dans les ténèbres de 1848, a étendu cette limitation aux hommes faits. » L. Faucher fait allusion à la loi de 1848 limitant la journée de travail à douze heures. L'Empire et la

troisième République bourgeoise, sa digne remplaçante, se sont étudiés à ne pas l'appliquer.

D'un autre côté, les possibilistes, trouvant la réduction de la journée de travail à huit heures une demande exagérée, de nature à offusquer les patrons électeurs, se sont empressés, avec la complicité du Conseil dit national, d'émasculer cet article si important du programme minimum. À Montmartre, ils demandaient simplement la fixation légale de la journée de travail et supprimaient la limite de huit heures ^[1]. ^[1]

Nous nous proposons de défendre la réduction légale de la journée de travail à huit heures contre les économistes et les possibilistes.

Les considérants de la résolution du Congrès de Genève cités plus haut sont, dans leur brève concision, assez explicites pour faire l'importance de la limite légale de huit heures ; cependant ils ne répondent pas à une objection souvent répétée : — Si vous réduisez la journée de travail, disent les bourgeois, vous réduisez forcément les salaires. — À cette objection plausible en apparence beaucoup d'ouvriers baissent la tête en signe d'acquiescement. — Cependant rien de plus faux. Je vais le prouver.

Il est aujourd'hui admis, même par les économistes, que la loi tendancielle de la bourgeoisie, c'est-à-dire le but vers lequel elle tend, est de limiter le salaire au minimum des moyens d'existence réclamés par les ouvriers pour vivre et se reproduire. Cette loi, formulée au XVIII^e siècle par les physiocrates, est d'une amère réalité ; et, hélas ! on n'est pas encore parvenu à déterminer le minimum auquel l'ouvrier peut réduire ses misérables besoins. Les prolétaires industriels, pour diminuer leurs dépenses, ont remplacé la viande qui était la base de l'alimentation ouvrière avant la révolution bourgeoise de 1789 par le pain en France, dans d'autres pays par les pommes de terre, le maïs etc ; ils ont dit adieu au costume pittoresque et de solide qualité des anciens compagnons, et se sont couverts de guenilles ; ils se sont entassés dans des taudis si dégoûtants qu'un fermier n'y aurait pas parqué ses porcs et que la police dut souvent les détruire, car ils deviennent des foyers de peste.

Dans les districts industriels, des ouvriers ont vécu avec 40 et 50 centimes par jour. Le fameux Reveillon, dont les ouvriers du faubourg Saint-Antoine saccagèrent en 1789 la fabrique de papier peint parce qu'il

s'était vanté de faire vivre les ouvriers avec 15 sous par jour, payait cependant les garçons de 12 à 15 ans qu'il employait 8 et 15 sous par jour^[2] : l'argent valait alors trois fois ce qu'il vaut aujourd'hui. Ces chiffres prouvent combien la meule de l'exploitation capitaliste a broyé les besoins des ouvriers depuis le siècle dernier.

Les philanthropes, ces jésuites laïques vantent les bienfaits de l'industrie moderne : « l'atelier mécanique, disent-ils avec attendrissement, a donné du travail à la femme, aux enfants ; tous ont pu concourir à augmenter le bien-être de la famille ouvrière. » Le travail de la femme et des enfants n'a concouru qu'à diminuer le salaire des hommes et à engendrer la misère de la famille ouvrière.

Avant le développement de l'industrie mécanique, la femme demeurait avec ses filles auprès du foyer familial, les garçons ne commençaient à travailler qu'à 13 ou 14 ans, quand ils entraient en apprentissage ; le salaire de l'homme devait à lui seul subvenir aux besoins de la famille. Mais dès que, grâce aux machines et à la division du travail, les patrons purent attirer dans l'atelier la femme et les enfants soustraits jusque-là à l'exploitation capitaliste, ils diminuèrent les salaires de l'homme de toute la valeur des salaires que reçoivent la femme et les enfants. Ce fut là un des premiers bienfaits de la philanthropie capitaliste. Non seulement le travail social de la femme et des enfants permit aux patrons de réduire le salaire de l'homme de toute la part qui correspondait à leur entretien, mais il introduisit dans la famille ouvrière une coutume barbare qui n'avait existé dans aucune société précédente : la concurrence entre le père, la mère et les enfants, à qui s'arracherait le pain de la bouche ; la femme et les enfants ont été employés par les patrons pour abaisser à son minimum le salaire des hommes ; parfois même les hommes ont été chassés de l'atelier, et pour vivre ont dû se reposer sur le salaire de la femme et des enfants. Voilà un des couronnements de la belle philanthropie capitaliste.

Mais la machine aux mains des capitalistes a déversé d'autres bienfaits sur la classe ouvrière. Guesde avait raison quand il disait, quoi qu'en ait écrit le docteur doctissime, que partout où la machine apparaît, elle fait loi. Elle vide les campagnes et centralise la population ouvrière autour d'elle ; elle fait surgir de terre ces énormes cités industrielles qui ne datent que de ce siècle. La machine doit avoir sous son commandement immédiat un

peuple d'esclaves ; elle l'absorbe dans l'atelier quand le travail est à haute pression, et le rejette sur le pavé quand le travail se ralentit.

La raréfaction momentanée du travail crée une surabondance momentanée de la population ouvrière, se traduisant par des chômages périodiques. Mais les perfectionnements de la machine réduisent constamment le nombre des ouvriers employés dans l'atelier, les rejettent dans la rue, et créent une surpopulation ouvrière artificielle caractérisée par Engels du nom d'*armée de réserve du capital*, qui n'est absorbée dans l'atelier que dans des cas extrêmes.

Cette armée de réserve du capital est l'arme terrible du capitaliste pour abaisser les salaires à leur minimum et prolonger la journée de travail à son maximum.

Par conséquent, le grand intérêt de la classe ouvrière, tant que la société capitaliste sera debout, est de réduire autant que possible cette armée de réserve du capital et pour cela il n'y a que deux moyens : l'émigration et la limitation légale de la journée de travail. L'émigration, qui est un moyen si puissant en Angleterre, doit être mise de côté, les Français n'émigrant que forcés. Reste donc la limitation légale.

Alors arrive la bourde économiste : si l'ouvrier travaille moins, il devra être moins payé. Au contraire, moins l'ouvrier travaillera et plus il sera payé. Faut-il un exemple concluant ? Y a-t-il en Europe un ouvrier qui soit mieux payé que l'ouvrier anglais ? — Pourquoi ? Parce qu'il est l'ouvrier d'Europe qui travaille le moins. La journée légale de travail est de dix heures, en Angleterre ; les Trade's Unions l'ont réduite à 9 heures et à 5 heures le samedi ; donc, l'ouvrier anglais ne travaille que 50 heures par semaine, ou 8 heures 20 par jour. Si demain, en France, l'article de notre programme minimum devenait loi, si la journée était de 8 heures, il faudrait 3 ouvriers pour faire 24 heures de travail, tandis qu'aujourd'hui il ne faut que 2 ouvriers travaillant 12 heures : donc, toute l'armée de réserve du capital serait absorbée dans l'atelier. Les ouvriers qui travaillent, n'ayant pas à craindre la concurrence des ouvriers qui chôment, pourraient non seulement maintenir leurs salaires, mais demander une augmentation.

Mais, disent les patrons, vous ruinerez l'industrie française, si vous diminuez la journée de travail et augmentez les salaires. Dans la prochaine

Égalité nous répondrons à cette objection.

II

La deuxième objection des bourgeois contre la réduction légale de la journée de travail à huit heures est : si vous réduisez le travail à huit heures par jour, et si vous maintenez ou élevez le taux des salaires vous ruinerez l'industrie française. Ainsi que la première objection, — si on diminue les heures du travail on doit forcément diminuer le salaire, — cette deuxième objection est considérée irréfutable ; et néanmoins elle est tout aussi fausse que la première. — Le contraire est le vrai : moins les ouvriers travailleront, plus ils seront payés et plus l'industrie française sera prospère. — De toutes les lois de l'industrie capitaliste, celle-ci est une des plus faciles à établir.

Si, pour porter une industrie nationale à son plus haut point de développement, il ne fallait que de faibles salaires et de fortes journées de travail, l'industrie française devrait être une des premières du monde ; elle ne devrait craindre aucune concurrence ; au lieu de réclamer des tarifs douaniers pour protéger ses produits, elle devrait comme l'industrie anglaise demander le libre échange. L'industrie française est maintenue dans son état d'infériorité, parce que l'ouvrier français travaille trop et à trop bon marché, parce qu'en France il y a des ouvriers qui osent s'honorer de travailler 12 et 16 heures par jour. Un ouvrier tailleur de Londres me disait que les grands tailleurs du West-End préféraient de beaucoup les ouvriers français, parce que, tandis que l'ouvrier anglais ne fait que 3 points, le français en fait 4 dans le même temps.

Par contre, l'Angleterre et les États-Unis sont les premiers pays industriels du monde ; parce qu'aux États-Unis, sauf dans les moments de crise générale, il y a toujours disette de bras, ce qui maintient les salaires à un taux élevé ; parce qu'en Angleterre, les Trade's Unions et l'action légale ont réduit la journée de travail et élevé les salaires.

Une des grandes lois de la production capitaliste est la production à bon marché. Les machines ne sont pas introduites dans l'industrie moderne,

ainsi que le prétendent les jésuites de la philanthropie, pour soulager le lourd labeur de l'homme, mais pour produire vite, beaucoup et à bon marché et pour réduire le prix de la main-d'œuvre. Mais si la main-d'œuvre est si abondante et à un prix si bas que le capitaliste peut, en la surmenant de travail, produire à aussi bon compte qu'avec des machines, il n'hésite jamais ; car les machines exigent une avance de capital, elles s'usent et se démodent ; tandis que le capitaliste ne débourse pas un sou pour se procurer cent ou deux cents ouvriers, il n'a qu'à ouvrir les portes de ses ateliers ; et s'il les tue de travail, quel mal cela fait-il à sa poche ? La poche est l'endroit où le capitaliste met tout son cœur et toute son intelligence. Les capitalistes français se sont trouvés dans cette situation ; la main-d'œuvre en France était si abondante et à si vil prix, qu'il leur était plus profitable de la surmener de travail que d'introduire des machines pour le remplacer. Ce fait est constaté par des écrivains bourgeois.

M. Dollfus, le fameux patriote alsacien, que personne n'accusera d'utopisme puisqu'il a amassé des millions en infligeant des travaux de galériens à ses chers compatriotes de l'Alsace, remarquait que les métiers renvideurs qui permettent à 3 ouvriers d'en remplacer 7 ou 8, étaient employés dans toutes les filatures des districts cotonniers de l'Angleterre dès 1834, tandis qu'en France, c'est à peine si en 1853 on commençait à les introduire. Il ajoutait : « la main-d'œuvre étant à meilleur marché en France qu'en Angleterre, nous n'avons pas les mêmes avantages que les Anglais à employer les nouveaux métiers. » — Pour la même raison, la peigneuse mécanique, bien qu'inventée en France par Heilman en 1848 « était d'un usage courant dans le Yorkshire et le Lancashire, tandis qu'on n'en était qu'aux essais en Alsace en 1853 ^[3]. »

Pour donner une preuve de la philanthropie capitaliste, nous rappellerons que le peignage à la main était une des opérations les plus pénibles et les plus malsaines de la filature.

Afin d'illustrer son affirmation, Dollfus donnait le tableau suivant :

SALAIRES COMPARATIFS À MANCHESTER ET À MULHOUSE

Manchester.

Mulhouse.

Manœuvre	32 fr.	12 fr.
Fileur à bras	92	42
Soigneur d'étirage de carderie	20,50	12

L'ouvrier de Manchester travaillait cinquante-cinq heures par semaine et celui de Mulhouse quatre-vingt-quatre heures ^[4]

Dans son étude sur le *Système prohibitif en France* ^[5], Michel Chevalier raconte qu'un industriel des Vosges, de ce pays qui a donné au monde ces deux plus grands types du républicanisme bourgeois, Ferry et Grévy, — si bien faits pour s'entendre, — vint à Mulhouse acheter des métiers à tisser. En fouillant dans les greniers des ateliers de Dollfus, il découvrit de vieux métiers relégués là depuis 1810 ; on avait oublié de les brûler. Il en demanda le prix ; on les lui vendait comme du vieux bois. La joie du Vosgien était à son comble. Dollfus lui fit remarquer que ces métiers étaient démodés et qu'il serait plus économique d'en acheter d'un modèle plus récent. — « Ne vous occupez pas de mes profits. Je gagnerai de l'argent avec ces vieux métiers ; j'en gagnerai d'autant plus que vous me les aurez vendus comme vieux bois et vieux fer. » — L'Harpagon-Grévy des Vosges calculait qu'il compenserait les imperfections de l'outillage qu'il achetait à vil prix par les journées de travail qu'il achèterait dans les Vosges à un prix plus vil encore. En effet, si le faible salaire des ouvriers de Mulhouse permettait aux industriels alsaciens de ne pas mettre leur outillage au niveau des derniers progrès de la mécanique, le salaire des Vosges, plus faible encore, permettait aux Grévy et aux Ferry du pays de se servir d'instruments démodés et jetés au rebut à Mulhouse. Car, dit Reybaud, « des calculs très exacts montrent que les salaires français dans la Normandie et la Flandre sont de 12 et 15 %, dans l'Alsace de 20 %, dans les Vosges de 30 % au-dessous des salaires anglais... C'est, en général, sur les conditions de la main-d'œuvre que se règle la révolution dans les méthodes du travail. Tant que la main-d'œuvre fournit ses services à bas prix, on la prodigue ; on cherche à l'épargner, quand ses services deviennent plus coûteux. »

De l'aveu même des industriels et des économistes bourgeois pour développer l'outillage industriel, pour accroître les forces mécaniques de la

production industrielle, il faut relever la valeur de la main-d'œuvre, il faut porter les salaires à leur maximum.

Mais une autre preuve à l'appui de notre thèse, bien plus convaincante encore, nous est fournie par le développement merveilleux de la mécanique agricole dans les États-Unis d'Amérique. Dans l'espace de quelques années, toute la mécanique agricole y a été révolutionnée ; des instruments, bien qu'inventés en Écosse, ce berceau de l'agriculture scientifique moderne, tels que la moissonneuse, qui n'avaient pu trouver qu'une application restreinte en Europe, sont utilisés sur toutes les fermes américaines ; un nombre considérable d'instruments presque inconnus à l'Europe (charrues doubles armées de disques tranchants, bèches rotatives, charrues à drains, semoirs et sarcleuses à cheval, etc., etc.) se trouvent même sur les plus petites fermes. — Ce qui a forcé les Américains à imprimer ce développement gigantesque à la mécanique agricole, c'est que, pour cultiver les immenses plaines de l'Ouest, les bras manquaient et étaient hors de prix ; et puis l'ouvrier américain refuse de travailler comme un bœuf ou comme un paysan européen.

Ainsi donc, pour développer l'outillage industriel d'un pays, un des moyens les plus efficaces est d'élever la valeur de la main-d'œuvre ; pour augmenter la valeur de la main-d'œuvre, c'est-à-dire pour hausser les salaires, ainsi que nous l'avons démontré dans la dernière *Égalité*, il faut diminuer l'armée de réserve du capital, il faut raréfier la main-d'œuvre soit par l'émigration dont heureusement ne veulent pas les Français, soit par la réduction légale de la journée de travail à huit heures.

Nous avons jusqu'ici démontré, et nous croyons avec des faits concluants, que la réduction légale de la journée de travail bénéficierait à l'ouvrier et à l'industrie nationale ; ces deux raisons ne seraient pas suffisantes pour la rendre acceptable ; dans la prochaine *Égalité*, nous démontrerons qu'elle tournerait au bénéfice de la bourgeoisie capitaliste ; et c'est seulement parce qu'elle serait profitable aux patrons que nous la croyons réalisable dans un milieu capitaliste. Avec la *République française*, nous croyons que, tant que la société capitaliste ne sera pas brisée par le prolétariat révolutionnaire, « on ne pourra accomplir que les réformes acceptées par les classes riches », c'est-à-dire les réformes qui tourneront à leur avantage.

III

Dans les deux précédents numéros de l'*Égalité* on a démontré les heureux effets qu'aurait la journée de travail de huit heures sur les salaires des ouvriers et le développement de l'industrie nationale. Bien que les bourgeois jurent, par toutes leurs vertus et tous leurs vices, ne vouloir que le bien de leurs ouvriers et la prospérité industrielle de la patrie, ces considérations seraient absolument insuffisantes pour déterminer la classe capitaliste qui détient le pouvoir politique à accorder la journée légale de huit heures. — Dans toute société capitaliste les individus se considèrent autonomes ; ils ne reconnaissent qu'une loi, celle de leur intérêt personnel immédiat ; et, pour satisfaire cet intérêt personnel immédiat, ils sacrifient avec enthousiasme non seulement l'intérêt général, mais encore leur propre intérêt dans l'avenir. — Les bourgeois industriels, par exemple, sont tellement aveuglés par l'intérêt personnel immédiat que, pour accroître leurs profits de quelques sous, ils infligent à la classe ouvrière des travaux accablants qui l'épuisent et qui menacent de tarir la source même des richesses capitalistes, la force ouvrière.

Lorsque l'industrie mécanique s'introduisit en France et en Angleterre, il y eut une débauche de sur-travail. Ce qui ne s'était jamais vu dans aucune société précédente, les enfants de dix, huit, de même six ans, ont été emprisonnés dans l'atelier, et, dans cet enfer, ils ont été condamnés à des travaux longs, douloureux, pendant des journées de quatorze et seize heures : dans les fabriques de France et d'Angleterre, « le fouet était un instrument de production », il servait à réveiller l'attention des malheureux enfants vaincus par le sommeil et la fatigue ; dans certaines fabriques d'Angleterre, on les ragaillassait en les plongeant dans des baquets d'eau froide. Ainsi se manifestait l'adoucissement des mœurs produit par la charité chrétienne et la philanthropie philosophique.

Pour avoir des esclaves sains et vigoureux, les esclavagistes de l'antique Rome et de la moderne Amérique ne transformaient pas les enfants esclaves

en instruments de production ; ils les laissaient se développer librement jusqu'à l'âge de quatorze et quinze ans ; mais dans la société capitaliste, issue de la Révolution où l'on avait proclamé les fastueux *Droits de l'homme*, les enfants, soumis à un travail excessif dès l'âge le plus tendre, mourraient par milliers, ou ne parvenaient à l'âge adulte que malingres et incapables d'un travail soutenu et profitable : ils ne donnaient pas aux employeurs tous les profits qu'ils étaient en droit d'espérer. L'exploitation sans pitié et sans intelligence des enfants épuisait la population ouvrière des districts industriels, et menaçait de tarir la source des profits capitalistes.

Les plus intelligents d'entre les industriels conscients des dangers que courait l'exploitation capitaliste, voulurent apporter des palliatifs au mal et des tempéraments à cette exploitation effrénée de l'enfance. Ils se heurtèrent contre l'égoïsme bestial des patrons, qui, ne voyant que le profit immédiat, sacrifiaient d'un cœur léger l'avenir de l'exploitation patronale et, comme Néron, déclaraient : « Après nous la fin du monde. » Les industriels de Mulhouse, cela doit être dit à leur honneur, et c'est là le seul honneur qu'ils méritent, ont été les exploiters les plus intelligents de France. Ils firent de louables efforts pour obtenir une réduction volontaire du travail des enfants dans les manufactures de l'Alsace ; mais il leur fut impossible de faire comprendre à leurs confrères leurs propres intérêts. Pour obtenir la réduction du travail des enfants, il fallut recourir à l'action légale.

De tous les domestiques littéraires que classe régnante ait jamais entretenus, les économistes ont été sans contredit les plus serviles, ceux qui ont su le plus habilement falsifier les faits pour les mettre d'accord avec les intérêts et les préjugés de la classe qui les soudoyait : si aujourd'hui on trouve des économistes foulant aux pieds les dogmes de l'Église économique, et demandant l'intervention de l'État pour réglementer le travail dans les fabriques, cela prouve que l'industrie mécanique est arrivée à une période de développement où il est de l'intérêt même des bourgeois industriels de limiter la journée de travail, bien que cette limitation légale aille à l'encontre de l'égoïsme stupide de l'immense majorité patronale.

**

En 1844, lorsqu'on discutait dans le Parlement anglais la loi limitant le travail dans les fabriques à dix heures par jour, lord Ashley disait : « Le système mécanique a, sans aucun doute, accompli une œuvre qui

demanderait les tendons et les muscles de plusieurs millions d'hommes, mais il a aussi prodigieusement augmenté le travail de ceux qui sont soumis à son terrible mouvement. — Le travail qui consiste à suivre une paire de *mules* aller et retour pendant douze heures, pour filer des filés numéro 40, exigeait en 1815 un parcours de 12 kilomètres 872 mètres ; en 1832, la distance à parcourir était de 32 kilomètres 180 mètres... En estimant les fatigues d'une journée de travail, il faut encore prendre en considération la nécessité de retourner quatre ou cinq mille fois le corps dans une direction opposée, aussi bien que les efforts continuels d'inclinaison et d'érection. » Voilà comment la machine a soulagé le lourd labeur de l'ouvrier. — Les *mules* que l'ouvrier doit suivre, avancent et reculent alternativement. Le rattacheur doit saisir le moment où le chariot est proche du porte-système pour rattacher les filés cassés, ou casser les filés mal venus. Les calculs cités par lord Ashley avaient été établis par un mathématicien qu'il avait envoyé à Manchester dans ce but. — C'était pour diminuer ce travail surhumain dans une atmosphère surchauffée et empestée, que l'on demandait la limitation de la journée de travail à dix heures.

Réduire la journée de travail à dix heures, c'était vouloir la ruine de l'industrie, déclaraient en chœur les industriels anglais. Devançant le sénateur républicain M. Claude, ils proclamaient comme une vérité irréfutable que « du nombre des heures de travail dépendait la quantité des produits ».

Cette assertion fut réfutée par les faits. M. Gardner fit travailler dans ses deux grandes fabriques de Preston, à partir du 20 avril 1844, onze heures au lieu de douze par jour. L'expérience d'un an environ démontra que la même quantité de produits était obtenue aux mêmes frais et qu'en onze heures les ouvriers qui travaillaient aux pièces ne gagnaient pas un salaire moindre qu'auparavant en douze heures. Si en onze heures il fut produit autant qu'auparavant en douze, cela était dû exclusivement à l'activité plus soutenue et plus uniforme des ouvriers. L'élément moral joua un grand rôle dans ces expériences. « Nous travaillons avec plus d'entrain, dirent les ouvriers à l'inspecteur des fabriques, nous avons devant nous la perspective de partir de meilleure heure et une joyeuse ardeur au travail anime la fabrique depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux, de sorte que nous pouvons nous aider considérablement les uns les autres. » Tandis que les

ouvriers gagnaient une heure de liberté sans pour cela voir leur salaire diminuer, le capitaliste obtenait la même masse de produits et une économie d'une heure sur sa consommation de gaz et de charbon. Des expériences semblables furent faites avec le même succès dans la fabrique de MM. Herrock et Jackson^[6].

En France des expériences pareilles ont été faites. Lors de l'enquête sur l'enseignement professionnel, un des grands industriels de l'Alsace, M. Bourcart, déclara que « la journée de douze heures était excessive et devrait être ramenée à onze ». « Il serait utile, disait-il, que l'on réduisit les heures de travail et surtout que l'on ne travaillât pas le samedi après midi. Je puis conseiller l'adoption de cette mesure *quoiqu'elle paraisse onéreuse à première vue* : nous l'avons expérimentée dans nos établissements industriels où, depuis quatre ans, les ouvriers ne travaillent plus toute l'après-midi du samedi et nous nous en trouvons bien. Nos ouvriers gagnent aujourd'hui autant qu'il y a quatre ans, et la production moyenne des établissements loin d'avoir diminué, a au contraire augmenté^[7]. »

Dans son livre sur *les Machines*, F. Passy cite l'opinion caractéristique d'un grand industriel de Gand, M. Ottevaere : « Mes machines, quoiqu'à peu près les mêmes que celles des filatures anglaises, ne produisent pas ce qu'elles devraient produire et ce que produisent ces mêmes machines en Angleterre, quoique les filateurs y travaillent deux heures de moins par jour. Cette différence, je l'attribue à la longueur de la journée de travail... *Nous travaillons deux grandes heures de trop*... Si l'on ne travaillait que onze heures, nous aurions la même production et produirions, par conséquent, plus économiquement... D'un côté, on produirait dans toute la perfection possible et économiquement, et, de l'autre, on aurait des ouvriers plus intelligents et moins épuisés. »

Ainsi donc, le travail de l'homme devient plus intense à mesure que la machine perfectionne ses mouvements ; l'accroissement de rapidité des mouvements de la machine, en tendant à leur extrême limite les ressorts de la machine humaine, empêche l'ouvrier de surveiller efficacement longtemps le travail de la machine de fer, qui alors ne donne pas tout son travail utile. — Donc, le développement de la machine impose la diminution du travail de l'ouvrier, dans l'intérêt des patrons eux-mêmes.

On peut même dire que la loi de dix heures a été en Angleterre plus profitable aux patrons qu'aux ouvriers anglais. Pour ne citer qu'une branche de l'industrie, on constate que le nombre de fabriques anglaises de coton, qui ne s'était accru que de 22 % de 1838 à 1860, s'est au contraire accru de 86 % de 1850 à 1856. La loi de 1847, qui limitait le travail des fabriques à dix heures, a donc eu une heureuse influence sur la prospérité industrielle et l'enrichissement des patrons de l'Angleterre.

Il n'en a pas été ainsi pour les ouvriers. Le travail dans les fabriques s'est encore intensifié. « Les broches des métiers continus faisaient 500 révolutions, celles des *mules* 1,000 de plus par minute en 1862 qu'en 1839. » Le 27 avril 1803, M. Ferraud, dans la Chambre des communes, disait : « Tandis qu'autrefois une seule personne avec deux aides faisait marcher deux métiers, elle en fait marcher trois sans aucun aide, et il n'est pas rare qu'une seule personne suffise pour quatre. Il résulte des faits qui me sont communiqués que douze heures de travail sont maintenant condensées en moins de dix heures. Il est donc facile de comprendre dans quelle énorme proportion le labeur des ouvriers des fabriques s'est accru depuis les dernières années. »

Cette intensification de travail, depuis la loi de dix heures de 1847, exige donc une nouvelle diminution de la journée de travail ; les *Trade's Unions* ont déjà réduit la journée de travail à neuf heures ; en 1867, à la suite du Congrès de Genève, où il fut décidé que la journée légale de travail devait être de huit heures, les ouvriers du Lancashire commencèrent une agitation pour faire passer dans la loi le vœu du Congrès international.

**

Nous avons démontré avec des faits officiellement constatés en Angleterre et en France que la réduction légale de la journée de travail bénéficierait aux ouvriers et à l'industrie nationale et concourrait à l'enrichissement des patrons.

Malgré les avantages qu'elle apporterait aux patrons, les ouvriers ne doivent pas espérer l'obtenir ; car le pouvoir politique est entre les mains de la classe la plus égoïste, la plus bornée qui ait jamais gouverné la France. Dans l'histoire de la classe aristocratique on trouve de nombreux exemples de seigneurs affranchissant volontairement leurs serfs et octroyant aux

viles des chartes de franchises ; voici près de cent ans que la bourgeoisie a renversé l'aristocratie, et c'est à peine si l'on peut citer les noms de dix industriels qui aient diminué volontairement le travail de leurs ouvriers. Au Sénat, de grands industriels, tels que MM. Feray, Claude, viennent de faire rejeter à la grande joie de la France patronale une loi limitant à onze heures le travail des femmes et des enfants, parce que, disent-ils, « du nombre des heures de travail dépendait la quantité de produits. »

Si en Angleterre la loi de 1847, réduisant le travail dans les fabriques à dix heures, a été votée, l'honneur en revient à l'aristocratie foncière, qui, par haine des industriels, des Cobden et des Bright, de l'*Anticorn league*, mit toute son influence parlementaire au service de la classe ouvrière. Mais en France la classe ouvrière ne peut et ne doit compter que sur elle seule. Ce n'est que lorsque le parti ouvrier, puissamment organisé et rejetant toutes les chinoiseries intransigeantes sur le Sénat, la présidence, etc., créera une vaste agitation ouvrière dans toute la France, que les parlements bourgeois feront quelques concessions à la classe ouvrière.

Paul LAFARGUE.

-
1. ↑ Cette émasculatlon des possibilistes fait comprendre le sens de la résolution qu'ils ont fait prendre au Congrès de Reims, où ils dominaient : « Considérant que le programme minimum ne répond qu'imparfaitement aux différentes aspirations des travailleurs ; qu'il a éloigné du Parti ouvrier et du candidat ouvrier plus de travailleurs qu'il n'en a rallié, etc. » La limite légale de 8 heures était pour les possibilistes un de ces articles qui avaient éloigné du candidat ouvrier plus de travailleurs qu'il n'en avait rallié. Si l'*Égalité* n'avait pas élevé la voix, la manipulation de Montmartre aurait passé sous silence et aurait servi de précédent et d'excuse à Montpellier ou ailleurs aux candidats qui briguent l'appui de l'alliance et des radicaux. Maintenant que nous avons dénoncé la manœuvre possibiliste, nous allons voir s'ils oseront répéter leur émasculatlon. Je crois que, sans nous vanter, nous pouvons dire que nous avons déjà mis le programme au-dessus de toute manipulation candidatière ; c'est là pour nous l'important : les injures, les calomnies, les expulsions des possibilistes nous sont légères ; au contraire elles nous amusent, elles témoignent de leur colère et de leur piteuse déconfiture.
 2. ↑ Exposé justificatif pour le sieur Reveillon, etc. 1789.
 3. ↑ Louis Reybaud, *Étude sur le régime des manufactures de coton*.
 4. ↑ Jean Dollfus, *Plus de prohibitions sur les filés de coton*, 1853. Dans ce travail, intéressant par les faits et chiffres qu'il contient, Dollfus ne songe nullement aux ouvriers, mais à son intérêt personnel immédiat. Il était libre-échangiste, et pour une excellente raison ; bien que filateur, ses ateliers de tissage avaient besoin de certains filés alors prohibés. Quand on scrute les mobiles des actions bourgeoises, on trouve au-dessous de la couche épaisse de

l'humanitarisme, patriotisme, libertairisme, etc., dont les bourgeois l'enveloppent, le tout-puissant intérêt personnel, le seul moteur auquel ils obéissent, même lorsqu'ils font de la science prétendue impartiale. La critique de Dollfus, bien que dirigée par ce mobile personnel, n'en est pas moins concluante. Voici un autre passage qui va à l'appui de la thèse que je soutiens, bien que Dollfus n'y envisage la question qu'au point de vue libre-échangiste : « L'absence de concurrence étrangère, en permettant à un chef d'établissement de continuer à faire des bénéfices avec de vieilles machines... bien qu'il sache parfaitement que la dépense d'un outillage serait récupérée en peu d'années, contribue à maintenir l'industrie dans l'ancienne ornière. Le fait se produit dans des établissements qui ont de grands capitaux à leur disposition. » Dans mon article, le lecteur verra que l'avilissement de la main-d'œuvre française a eu pour le progrès de l'industrie française le même effet que l'absence de concurrence étrangère dont Dollfus se plaint.

5. ↑ *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1856.
6. ↑ *Rapport des inspecteurs des fabriques*, 1845. — Les faits cités plus haut sont extraits du *Capital* de Marx (pp. 177-181) auquel nous renvoyons le lecteur pour de plus amples détails sur l'intensification du travail.
7. ↑ Cité par Paul Leroy-Beaulieu dans le *Travail des femmes au XIX^e siècle*, 1873. Dans cet ouvrage, cet économiste dit : « Le perfectionnement continu des machines n'appelle-t-il pas impérieusement une diminution de la journée de travail ? Toutes les améliorations dans le tissage ont pour effet de donner une vitesse plus grande : le métier qui autrefois ne battait que 120 à la minute est arrivé à 180, 200 et 240. Est-il possible qu'une jeune fille surveille pendant douze heures une marche aussi précipitée ? »

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- *j*jac
- Le ciel est par dessus le toit
- Kaviraf
- Alphred
- Acélan
- Cantons-de-l'Est

1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)

2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)

3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)

4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)